

Fonds Marie-Antoinette Van Huele : Prix de thèse/aide à la publication



Le Fonds Marie-Antoinette Van Huele est un fonds important qui fut constitué initialement au sein de la Faculté de Philosophie et Lettres.

Née en 1917 à Blois (France), Marie-Antoinette Van Huele entreprit à l'ULB des études de Philologie romane.

Durant toute sa vie, elle poursuit son apprentissage dans divers domaines en suivant des cours isolés au sein de l'ULB.

Veuve du professeur de chimie Victor Hauchard et sans descendance, elle légua une importante somme d'argent ainsi que certains biens privés à la Faculté de Philosophie et Lettres.

La donatrice souhaita que ce Fonds puisse venir en aide à des projets de toutes formes et de tous ordres (culturels, sociaux, pédagogiques, etc.). Afin de respecter au mieux cette demande, les autorités des Facultés de Lettres, Traduction et Communication et de Philosophie et Sciences sociales décidèrent d'investir annuellement une partie de cet argent dans la création d'un prix de thèse et/ou d'une aide à la publication qui récompenserait des

thèses soutenues dans les domaines suivants : Philosophie ; Langues, Lettres et Traductologie ; Histoire, Histoire de l'art et Archéologie ; Information et Communication ; Art et Sciences de l'art ; Arts du spectacle et Technique de diffusion et de communication ; et Sciences des religions.

Une somme de 6 000 € sera distribuée de manière égale entre les deux facultés, à raison de 1 500 € par prix de thèse et/ou aide à la publication.

À qui s'adresse ce prix ?

Aux docteurs ayant soutenu durant les années académiques 2021-2022 et 2022-2023 une thèse à l'ULB dans un des domaines d'études qui étaient repris au sein de l'ancienne Faculté de Philosophie et Lettres :

- Philosophie
- Langues, Lettres et Traductologie
- Histoire, Histoire de l'art et Archéologie
- Information et Communication
- Art et Sciences de l'art
- Arts du spectacle et Technique de diffusion et de communication
- Sciences des religions

Pour quel type de projet ?

Le ou les prix seront attribués par la Faculté de Lettres, Traduction et Communication et par la Faculté de Philosophie et Sciences Sociales à des thèses de doctorat publiées ou non.

Chaque Faculté sera libre d'octroyer un prix de thèse et/ou une aide à la publication sur base de l'unique critère de la qualité des dossiers déposés.

Quand et comment candidater ?

- Le dossier doit comprendre **la thèse proposée, sous format électronique et papier, une lettre indiquant, le cas échéant, les possibilités de publication, le rapport du jury de thèse et un curriculum vitae.**
- Les candidatures sont à déposer au secrétariat des Prix de la Faculté de Philosophie et Sciences sociales (Prix-Fonds.phisoc@ulb.be Bât. H. bureau H3.127) **pour le 12 janvier 2024.**
- Pour toutes informations complémentaires, vous pouvez contacter Mme Sandie Delnoy par TEAMS ou par courriel à l'adresse prix.ltc@ulb.be